

[Grand angle] Islamisme : l'incroyable parcours de l'assassin de Colonna

[BV \[bvoltaire.fr/grand-angle-islamisme-lincroyable-parcours-de-l-assassin-de-colonna\]\(https://bvoltaire.fr/grand-angle-islamisme-lincroyable-parcours-de-l-assassin-de-colonna\)](https://bvoltaire.fr/grand-angle-islamisme-lincroyable-parcours-de-l-assassin-de-colonna)

Auteur : Marc Baudriller

8 juin 2023



Le profil du Syrien qui a attaqué des enfants au couteau à Annecy, ce 8 juin, sera détaillé dans les jours qui viennent. Il remet sur la table, une fois de plus, comme une évidence, la question de ces dangers publics venus d'ailleurs. Leurs victimes s'accumulent en France.

À cet égard, le rapport parlementaire publié tout récemment, ce 24 mai, sur « les dysfonctionnements au sein de l'administration pénitentiaire et de l'appareil judiciaire ayant conduit à l'assassinat d'un détenu le 2 mars 2022 à la maison centrale d'Arles » est révélateur : il se penche longuement sur le parcours et la personnalité d'un de ces meurtriers, celui du Corse Yvan Colonna, lui-même condamné pour l'assassinat du préfet Érignac. Cette commission, présidée par Jean-Félix Acquaviva (LIOT, photo), rassemblait 28 élus de toutes tendances, du RN à la NUPES, qui n'ont pas eu de divergences sur le fond.

Le parcours de Franck Elong Abé, cet islamiste radicalisé, qui a étranglé le Corse durant de longues minutes dans la prison d'Arles, le 2 mars 2022 (Colonna mourra des suites de cette attaque le 21 mars), dénonce en lui-même l'impéritie de la France et sa folle politique migratoire. Combien sont-ils, dans nos rues ? Selon ce rapport, environ 90 détenus radicalisés sortent, chaque année, de prison et se dispersent dans la nature, en France. « *Les services de renseignement ne peuvent pas suivre tout le monde* », explique à BV le vice-président de la commission d'enquête, le député RN Romain Baubry (Bouches-du-Rhône). Sans compter les autres, ceux qui ne sont pas encore entrés en prison.

Une dangerosité non évaluée

Les sociologues de gauche viendront parler, dans la presse complice, du « sentiment d'insécurité », vous savez, ce sentiment déplacé, irrationnel, ce ressenti, cette manifestation d'une faiblesse intellectuelle, pour ne pas dire d'une débilité mentale. Vraiment ?

Pour la commission, qui avait fait des points d'étape, Elong Abé « a bénéficié des largesses de l'administration et devait sortir fin 2023, soit dix-huit mois après le meurtre ». Rassurant... Pourtant, l'homme a été diagnostiqué schizophrène, soit « au niveau psychiatrique, une imprévisibilité et une possibilité de passage à l'acte, sans qu'on en comprenne vraiment le sens », a expliqué le docteur Christine-Dominique Bataillard à la commission d'enquête. Pour le rapporteur de la commission, le député (Horizons) Laurent Marcangeli, « le basculement d'une approche sécuritaire à une approche permissive du parcours carcéral de Franck Elong Abé [...] est constitutive d'une faillite manifeste de l'administration pénitentiaire ». Alors que sa radicalisation ne fait aucun doute, sa dangerosité n'a jamais été évaluée, note le rapport, ni le risque de passage à l'acte violent. Français, dormez tranquille !

À la prison d'Arles, la dangerosité des détenus radicalisés est d'ailleurs peu ou pas évaluée. « Ce constat inquiète fortement sur [...] la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre l'islam radical en détention en général », écrit le rapporteur. On ne saurait mieux dire... Ce détenu ultra-dangereux est ainsi affecté au service général de la prison « alors que son comportement ne le justifiait pas ». Inutile de rechercher des complots : Elong Abé n'était pas une source du renseignement pénitentiaire, comme on a pu le croire, il n'était pas protégé. À l'origine de cette décision, laxisme judiciaire, désorganisation de nos prisons. Et notre politique d'immigration.

Du Cameroun à la Normandie

Franck Elong Abé est né le 15 août 1986 au Cameroun. Il est élevé jusqu'à son adolescence, sur place, par ses grands-parents jusqu'à ses quatorze ans, âge auquel il quitte le Cameroun pour... la Normandie. Ses parents s'y sont installés : ils se séparent fin 2003-début 2004. Notre invité au sein de la communauté nationale manifeste aussitôt sa reconnaissance par « des premiers faits de vols avec violence, de dégradations, de violences et de menaces, délits pour lesquels il fait l'objet d'une assistance éducative par jugement du 23 mars 2004 », écrit le rapport. Les Français commencent à payer la facture du voyage Cameroun-France de Franck Elong Abé. Ils n'ont pas fini. Il est alors hospitalisé en psychiatrie. Les Français paient toujours. Lorsqu'il en sort, il multiplie les faits de délinquance : il sera condamné pour dix délits entre 2006 et 2008 : recel, vol, faux, menaces sous conditions, menace de mort, dégradations et conduite sans assurance, menaces matérialisées, dégradations, intimidations d'une victime pour qu'elle ne porte pas plainte, vol par effraction, contrefaçon de chèque, usage de chèque falsifié, usage et faux administratif... Les victimes, les jugements et les peines de prison s'accumulent. Quel coût pour la France ? Le rapport ne le dit pas. En 2008, Elong Abé fuit la France pour le Canada : il n'a pas effectué la totalité de ses peines.

Là-bas, il se convertit à l'islam et « s'en prend à des croyants qualifiés de "mauvais musulmans" ». Retour en prison, canadienne cette fois. Bon débarras ? Pas vraiment ! Les Canadiens ont compris. Elong Abé est expulsé en septembre 2010. Il revient alors... en France, où il est incarcéré jusqu'en décembre pour purger les peines prononcées avant son départ pour le Canada.



À ce sujet — [Le meurtre de Colonna en prison en dit long sur une cécité française : l'islam radical](#)

Djihad en Afghanistan

Cet immigré au pays des arts, des armes et des lois ne pouvait s'arrêter en si bon chemin. En France, « *Franck Elong Abé adhère à la mouvance salafiste et prend la décision, après avoir rencontré un individu de nationalité afghane, de partir mener le djihad en territoire afghan* ». Il quitte à nouveau la France via Istanbul le 13 octobre 2011 et « *rejoint alors, sous le nom de "Zakaria", les talibans au nord du Waziristan, au Pakistan* ». Mise à l'épreuve, entraînement au maniement des armes et aux explosifs, combats lors de l'offensive du printemps 2012. En octobre 2012, il est capturé par les Forces afghanes. Le sympathique Normand « *est porteur de cartes SD contenant des procédés de fabrication et des précautions de stockage de composants essentiels d'explosifs, à savoir la nitroglycérine et la dynamite, constatent les Américains. Sur son téléphone sont également retrouvées des photographies de lui en tenue de combattant, muni d'une kalachnikov.* »

Comment la France a-t-elle pu se passer de lui si longtemps ? Il est remis aux autorités françaises le 19 mai 2014 et condamné, le 20 avril 2016, à neuf ans de prison, dont six de sûreté, pour « *participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte de terrorisme* ». Le brave contribuable remet donc la main à la poche pour régler les frais de justice, les gendarmes, la prison, sans oublier les salaires des associations de soutien à l'immigration et aux prisonniers, omniprésentes dans le milieu carcéral.

Une dent contre... la France

Là, l'expertise psychiatrique souligne la « *qualité intellectuelle certaine* » de Franck Elong Abé et sa personnalité troublée mais dénuée de « *dangerosité psychiatrique* », excluant toute forme « *d'abolition des actes [ou] d'abolition du discernement* ». L'homme venu du Cameroun ne s'est pas apaisé : « *Entre 2014 et 2019, le parcours carcéral de Franck Elong Abé s'effectue principalement en quartier d'isolement, écrit le rapporteur de la Commission. Il est ponctué de tentatives de suicide et d'incidents, souvent d'une gravité extrême, qui atteignent leur paroxysme à l'été 2019 et qui vont justifier son transfèrement à la maison centrale d'Arles.* » Il sera finalement affecté au service général comme auxiliaire sport le 17 septembre 2021, continuant à se distinguer par des incidents violents.

Ce précieux habitant de l'Hexagone, après avoir si longtemps saigné les Français et semé la terreur, garde une dent contre... la France. Il « *ne coopérait pas à la préparation de sa sortie, indiquant ne vouloir "rien devoir à la France". Il n'avait pas de réelle*

perspective de réinsertion, de soutien ou d'accompagnement pour l'après, y compris d'un point de vue familial. Il a également été relevé [...] son refus de procéder à des versements volontaires aux parties civiles », note la commission.

L'administration pénitentiaire à bout de souffle

Combien sont-ils, aujourd'hui, en France ? Combien de Franck Elong Abé ? À quoi servent nos prisons ? « *J'ai travaillé cinq ans au sein de l'administration pénitentiaire, de 2009 à 2014, notamment à Arles et aux Baumettes (à Marseille) », raconte le député RN Romain Baubry à BV. À Arles, il a croisé Colonna. « Je me suis dit qu'un jour, un surveillant laisserait sa vie sur la coursive : ce fut un détenu. » Il dénonce « un laxisme généralisé » et la difficulté, pour le personnel pénitentiaire, de remplir sa mission. « Cette administration est à bout de souffle depuis plusieurs décennies, rien ne s'est arrangé, constate Romain Baubry. Les gardes des Sceaux successifs n'ont rien apporté de bon, singulièrement Christiane Taubira. »*

Le député rappelle les mesures de bon sens du RN : expulser les criminels étrangers dans leurs pays d'origine – ils représentent près de 23 % des détenus –, ce qui libérerait 15.000 places. Créer de nouvelles places de prison. « *On peut construire un bâtiment supplémentaire dans chaque prison », dit-il. La France compte 100 prisons. Mettre sur pied des établissements spécialisés pour séparer les droits communs, les radicalisés et ceux qui devraient aller en prison-asile psychiatrique... Le rapport fait 29 recommandations pour améliorer un système carcéral dépassé. Au passage, le député cite un chiffre clé : « Aux Baumettes, si vous ajoutez les nationalités étrangères, les binationaux et les Français d'origine étrangère, vous arrivez à 90 % des détenus. » Pour lui, c'est le cas au moins dans toutes les grandes villes. Combien de Franck Elong Abé en prison ? Combien dans nos rues ?*

© Copyright 2007-2023 Boulevard Voltaire